

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : ENSCI Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, Mme Frédérique PAIN

certifie que l'élève Lucie BRUDY

- était inscrit(e) dans l'établissement ENSCI
pour l'année scolaire 2020/2021
en (1) : 4^{ème} année de master en Design textile
- passe en année supérieure de (1) : 5^{ème} année de master en Design textile
pour l'année scolaire 2021/2022
dans l'établissement : ENSCI.....

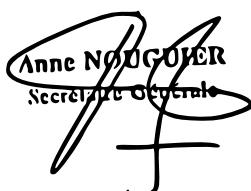
(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Avis très favorable : Lucie Brudy était en 4^{ème} année (année de mémoire) en 2020-21 ; elle a retardé d'un semestre le rendu en raison de la crise sanitaire et des confinements successifs. Elle est engagée à présent sur son projet de diplôme qu'elle va soutenir en février 2022. Ce retard n'a pas posé de problème, Lucie ayant validé auparavant tous ces ECTS dans les temps. Elle avance à un très bon rythme et nous sommes très satisfaites de ce travail. Elle a des dons artistiques affirmés et sa production est toujours esthétique et raffinée. Elle a énormément progressé pendant son cursus grâce à une grande écoute et à un travail fourni, qui lui permet aujourd'hui mener un projet de design ambitieux, à la fois concret, actuel et très séduisant.

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

Cachet et signature
du Chef d'établissement
(ou de son représentant)

Date : 27 juillet 2021


Anne NOUGOUDER
Secrétaire Générale

Cette attestation sera demandée à l'élève lors de la soumission de sa candidature en ligne

Il n'y a pas de bulletins de notes à l'école, l'attestation du Chef d'établissement les remplace.

Merci de votre compréhension.